

Monsieur Alexander De Croo, Premier Ministre

Monsieur Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie et du Travail

Madame Sophie Wilmès, Vice-Première ministre et ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur, et des Institutions culturelles fédérales

Monsieur George Gilkinet, Vice-Premier ministre et ministre de la Mobilité

Monsieur Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude

Monsieur Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique

Madame Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques, des Télécommunications et de la Poste

Monsieur Vincent Van Quickenborne, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice et de la Mer du Nord

Madame Lalieux, Ministre des Pensions et de l'Intégration sociale, chargée des Personnes handicapées, de la Lutte contre la pauvreté et de Beliris

Bruxelles, le 3 octobre 2021

Concerne: budget supplémentaire pour le relèvement des allocations les plus faibles dans le cadre du conclave budgétaire

Monsieur De Croo, Premier Ministre,

Mesdames Wilmès et De Sutter, Vice-Premières ministres,

Messieurs Dermagne, Gilkinet, Van Peteghem, Vandenbroucke et Van Quickenborne, Vice-Premier ministres,

Nous prenons contact avec vous dans le cadre des négociations relatives au conclave budgétaire, et à la programmation des notes de politique générale pour l'année 2022. Comme vous le savez, l'année 2021 a été particulièrement difficile pour de nombreux ménages vivant dans le trop peu de tout. La crise covid, si elle a permis à certaines portions de la population d'amasser de l'épargne, a au contraire touché durement et durablement les personnes les plus précaires. Par le biais de ses membres, les réseaux régionaux de lutte contre la pauvreté et leurs associations locales affiliées, le Réseau belge de lutte contre la pauvreté (BAPN) reçoit des signaux du terrain de toute la Belgique. Depuis le début de la crise, on constate que les personnes ayant un statut d'emploi précaire (emplois atypiques, contrats à durée déterminée, travail à temps partiel involontaire,...) ont subi une perte de revenu structurelle. Les personnes à faible revenu ont également été impactées par des dépenses plus élevées en raison de l'augmentation des prix d'alimentation et des produits de base. Les dépenses d'énergie ont également augmenté. Le budget des familles vulnérables étant soumis à une pression encore plus forte, un grand nombre d'entre elles se sont retrouvées dans l'incapacité de payer leurs factures et leur loyer, ce qui a engendré une accumulation de dettes structurelles et des (menaces d') expulsions. Tout cela a conduit à des problèmes mentaux majeurs.

Cette situation s'ajoute à une crise sociale qui existait déjà avant la crise Covid, lorsque 16,4 % de notre population vivait déjà dans la pauvreté. En outre, les inondations de juillet ont eu un impact particulièrement lourd sur les personnes à faibles revenus. Elles vivent dans des quartiers moins bien

situés (à risque d'inondation), dans des maisons plus vétustes. En outre, à cause de leur faible revenu, elles ne sont pas ou pas suffisamment assurées, de sorte qu'elles ne seront probablement pas en mesure de récupérer le peu qu'elles avaient. Il faut enfin rappeler les perspectives d'augmentation des prix en 2021 et 2022 qu'amène l'inflation, particulièrement au niveau du gaz, de l'électricité, mais aussi de l'alimentation. L'économiste Philippe Defeyt a encore rappelé récemment que l'indexation automatique des salaires et allocations, par le mécanisme du panier moyen des ménages, est insuffisant actuellement pour protéger les ménages les plus pauvres de l'érosion de leur pouvoir d'achat et de (sur)vivre. Les ménages à petits revenus consommant plus de loyer, plus d'énergie et plus d'alimentation en proportion le total de leurs dépenses, le coût de la vie explose actuellement pour eux et le mécanisme de l'indexation ne suffit pas à compenser ce décrochage.

Dans ce contexte, nous regrettons que le gouvernement fédéral ait réduit de moitié la prime de 50 euros pour les bénéficiaires du revenu d'intégration et de la GRAPA et les personnes porteuses d'un handicap, et qu'il la supprime d'ici la fin de l'année. Chaque euro retiré aux personnes à faibles revenus en cette période de crise a un impact majeur sur leur capacité à survivre et à ne pas tomber dans une spirale de pauvreté plus importante. En plus, il est important de mettre en œuvre une politique structurelle pour soutenir les personnes à faibles revenus. Dans ce contexte, le gouvernement fédéral a prévu une augmentation des allocations et des revenus les plus faibles. Il est positif que, contrairement aux deux gouvernements fédéraux précédents, un budget pour une augmentation soit réellement prévu. Toutefois, cela est loin d'être suffisant, surtout dans le contexte des crises actuelles qui ont encore appauvri les personnes à faibles revenus. D'après nos calculs, à la fin de la législature, les minima sociaux seront toujours bien inférieurs au seuil de pauvreté européen. L'augmentation des prestations se fait également trop lentement. C'est aujourd'hui que les familles en situation de précarité ont besoin d'une injection supplémentaire dans leur budget afin de ne pas sombrer complètement.

Nous vous demandons par conséquent de garantir que le conclave budgétaire actuel tienne compte de ce contexte, et qu'un budget supplémentaire soit dégagé afin de porter les minima sociaux effectivement au-dessus du seuil de pauvreté européen. Nous sommes conscients de l'importance de ne pas augmenter davantage la dette publique. C'est pourquoi il est indispensable d'investir dès maintenant dans les familles les plus vulnérables. Ils ont besoin de ce revenu supplémentaire pour survivre et le dépenseront donc directement dans l'économie locale. Cela contribue donc directement à la relance économique. En outre, il est moins coûteux de prévenir les gens de tomber (encore plus) dans la pauvreté que de les sortir d'une spirale de pauvreté qui peut se perpétuer sur plusieurs générations. À long terme, ces investissements seront plus que rentables et auront un impact positif sur le budget.

Nous vous remercions d'avance pour l'attention que vous nous apporterez et sommes disponibles pour toutes informations supplémentaires.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués,



Guy Tordeur
Président BAPN



Caroline Van der Hoeven
Coordinatrice BAPN